

ports une question rattachée à celle que je lui ai posée jeudi dernier à propos du risque d'annulation des accords aériens entre les Pays-Bas et le Canada. Le ministre peut-il nous fournir de nouveaux renseignements ou détails sur cette menace qu'aurait faite le gouvernement des Pays-Bas?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Tout ce que je pourrais ajouter serait superflu, monsieur l'Orateur. S'il y a de nouvelles négociations avec le gouvernement hollandais à ce sujet, elles seront menées dans l'esprit de collaboration qui a toujours animé nos deux pays. Je promets à mon honorable ami que nous ne ménagerons pas notre collaboration dans le cadre de ces accords internationaux qui visent essentiellement à la protection des intérêts du Canada et de ceux de ses amis et alliés étrangers.

M. Nesbitt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement des Pays-Bas a-t-il réellement menacé d'annuler cet accord aérien?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, on rapporte que des déclarations publiques ont été faites en ce sens. Je m'en voudrais, pour le moment, d'ajouter de nouveaux commentaires.

[Français]

LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION À PROPOS DE L'OCTROI D'UNE MÉDAILLE À CERTAINES PERSONNES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État. Pourrait-elle nous dire s'il est vrai qu'elle a adressé des médailles d'argent du Canada à l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire), ainsi qu'à M. René Levesque, pour services rendus au Canada? Je voudrais savoir si cela est vrai.

[Traduction]

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, les premières médailles du centenaire ont été envoyées la semaine dernière à tous les civils canadiens dont le nom figure sur la liste des préséances pour le Canada et à tous les fonctionnaires fédéraux qui avaient été proposés. On en a également envoyé à l'intention des personnes dont le nom avait été proposé par les provinces, notamment dans les secteurs du fonctionnarisme, de l'éducation, de la magistrature et des services municipaux.

Cette médaille doit se porter à gauche sur la poitrine; elle vient tout de suite après les autres médailles commémoratives déjà décernées, comme la médaille du couronnement, mais a la préséance sur les médailles de long service, de bonne conduite ou d'efficacité.

D'aucuns ont prétendu, je le sais, que le député de Lapointe et d'autres députés, notamment des députés provinciaux, n'auraient pas dû recevoir cette médaille; mais le règlement exige que les récipiendaires comprennent ceux dont le nom figure sur la liste des préséances. Ceci est conforme, me dit-on, à un précédent établi il y a quelques années, alors qu'une médaille du couronnement avait été décernée à M. Henri Bourassa. Comme elle ne concordait pas avec ses convictions politiques, il l'a retournée au gouvernement. Ceux qui ne désirent pas recevoir la médaille n'ont qu'à en faire autant.

LES TRANSPORTS

LE CALCUL DE LA RENTABILITÉ DE CERTAINS EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. E. Pascoe (Moose-Jaw-Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet des audiences publiques de la Commission canadienne des transports sur les méthodes de calcul employées par les chemins de fer pour établir la rentabilité des embranchements qu'ils cherchent à abandonner. Le ministre peut-il assurer que les groupes et les particuliers en cause auront l'occasion d'y faire valoir leurs arguments et d'y présenter des mémoires? Pour être certain qu'il en sera ainsi, le ministre voudrait-il prier la Commission de tenir au moins une audience dans l'Ouest, où la désaffectation du moindre service ferroviaire aura des effets désastreux?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la Commission m'a assuré qu'elle fera en sorte que tous les points de vue lui soient exposés et expliqués. Je ne me souviens pas si elle compte tenir des audiences dans l'Ouest, mais je crois qu'il en a été question; en tout cas, je ne manquerai pas de faire part de cette proposition au président de la Commission.

M. R. R. Southam (Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Au terme de cette enquête sur les méthodes de comptabilité de prix de revient, qu'il vient d'annoncer dans un communiqué, peut-il garantir à la Chambre que le comité des transports et des communications sera appelé